

Conditions Générales de Vente - Accès Skybar

1. Accès et droit d'entrée

L'accès au Skybar est conditionné à l'achat d'un **ticket d'entrée à 25 € TTC par personne**, incluant **une boisson**.

Le tarif d'entrée peut être modifié à l'occasion de certains événements spécifiques. Le tarif applicable ainsi que les prestations incluses sont alors communiqués au client au moment de la réservation ou de l'achat du ticket.

Le ticket donne accès au Skybar mais **ne garantit pas de place assise**.

Les tickets sont disponibles, dans la limite des capacités d'accueil, **en ligne sur le site internet du Skybar en paiement sur place ou directement à l'accueil du Skybar**. Des tickets sont en vente sur **Shotgun** pour certains événements.

2. Réservation et attribution des tables

Les tables sont réservées aux clients optant pour un **service bouteille**.

L'attribution d'une table est conditionnée à l'achat d'**une bouteille à partir de 300 € TTC**, pour **4 personnes maximum par table**.

Au-delà de 4 personnes, l'achat de bouteilles supplémentaires pourra être requis en fonction de la taille du groupe et des disponibilités.

Les tables sont attribuées **sous réserve de disponibilité**.

3. Conditions d'annulation et de remboursement

Les tickets d'entrée sont **non échangeables et non remboursables**, sauf en cas d'annulation par le Skybar.

En cas de fermeture exceptionnelle ou de conditions ne permettant pas l'exploitation du Skybar, l'établissement pourra proposer un report ou un remboursement selon les circonstances.

4. Conditions d'accès et comportement

L'accès au Skybar est soumis au respect du **dress code élégant**, des règles de sécurité et d'un comportement approprié.

Les joggings, tenues de sport, shorts décontractés, baskets de sport, tongs et chaussures ouvertes plates ne sont pas acceptés.

Le Skybar se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure toute personne ne respectant pas ces conditions, y compris lorsqu'elle est en possession d'un ticket.

5. Responsabilité

Le Skybar ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels des clients.

Toute dégradation causée au mobilier ou aux installations pourra être facturée à son auteur.

6. Acceptation des conditions

L'achat d'un ticket ou la réservation d'une table implique **l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et d'accès au Skybar**.